



## SAINTE AGATHE DES MONTS

Cm 119 (1/2) ZONE: Commercial mixte

## USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU

- (a) uniquement permis les produits alimentaires et une boutique de sport.
- (b) uniquement permis les écoles de danse, de conduite, etc., les autres services personnels et aux entreprises et un bureau administratif d'un organisme, etc.
- (c) uniquement permis les services techniques reliés aux bâtiments et la réparation d'appareils divers.
- (d) uniquement permis la location de bicyclettes.
- (e) uniquement permis les établissements de santé, administratifs et d'éducation
- (f) uniquement permis les usages de service de livraison et de distribution de produits

## DISPOSITIONS SPÉCIALES :

- Art 8.1.2 Bâtiment commercial abritant plus d'un établissement.
- (2) Art. 8.3.2 Atelier artisanal léger.
- (3) Art. 8.3.3 Hébergement léger.
- (4) Art. 8.4.2 Logement dans un bâtiment commercial
- (5) Art. 11.3.3 Bande boisée le long du parc régional linéaire le P'tit Train du Nord.
- (6) Art. 13.4 Affichage à l'extérieur du centre-ville
- (7) La superficie de plancher est limitée à 2000 m²
- (9) Art. 14.1.1 Projet intégré d'habitation
- (10) PIIA 013 Travaux de construction dans certaines zones

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2010-09-17	2010-U53-6	retrait disposition 8
2015-08-20	2015-U53-50	Art 14.1.1 et PIIA 013
2016-12-15	2016-U53-64	Ajout catégorie usage i2

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: MISE À JOUR:

2009-U53 2009-U54 avril 2017 (4)(5)

(6)

(6)

(7)

(5)

119 (1/2)